

Détail des coûts d'implantation RVSQ dans les cliniques pour le déploiement dans 1 083 cliniques dans les 16 régions administratives du Québec, **du 2019-07-01 au 2020-03-31**

- Coûts reliés aux ressources humaines (équipes de soutien : chargés de projet, professionnels et administratif) : 3 325 595\$
- Coûts reliés à la compensation pour libération du personnel dans les cliniques : 1 723 405\$
- Frais administratifs (frais de déplacement, équipements informatiques, contingences, etc.) : 1 345 760\$

## Alain Therrien dgcrm

---

**De:** Sonia Carrier MSSS de la part de Luc Bouchard (SMA DGTI - MSSS)  
**Envoyé:** 12 juin 2019 16:44  
**À:** gael.segal\_ramq.gouv.qc.ca  
**Objet:** Mandat pour les améliorations et mécanismes pour le guichet unique de Rendez-vous santé Québec - 19-DI-00260  
**Pièces jointes:** 19-DI-00260\_LET\_GSegal.pdf; 19-DI-00260\_PJ-Mandat.pdf



Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le fichier PDF d'une lettre sous ma signature concernant le dossier mentionné en objet.

Veuillez prendre note qu'aucune copie papier ne suivra.

Au plaisir et bonne journée !

### ***Luc Bouchard***

Sous-ministre associé  
Direction générale des technologies de l'information (DGTI)  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est, bureau R-209  
Québec (Québec) G1M 3X7  
Téléphone : 418 529-4898 poste 400  
Courriel : [luc.bouchard.dgti@msss.gouv.qc.ca](mailto:luc.bouchard.dgti@msss.gouv.qc.ca)

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 12 juin 2019

Monsieur Gaël Segal  
Vice-président aux technologies de l'information  
Régie de l'assurance maladie du Québec  
1125, Grande Allée Ouest  
Québec (Québec) G1S 1E7

Monsieur le Vice-Président,

Dans le cadre des travaux d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) souhaite l'optimisation du système Rendez-vous santé Québec (RVSQ) afin d'assurer une meilleure prise en charge des usagés.

Par la présente, le MSSS confie officiellement à la Régie de l'assurance maladie du Québec la réalisation du mandat, sur deux volets, pour assurer l'adhésion et l'utilisation optimale du système RVSQ par les intervenants et les citoyens comme guichet unique s'intégrant avec les autres plateformes existantes. Ce mandat couvre les deux volets suivants :

- analyser et mettre en place les principaux changements pouvant avoir un impact rapide sur l'utilisation et l'adhésion des intervenants au RVSQ;
- analyser et mettre en place des mécanismes permettant une cohabitation optimale avec les autres plateformes privées afin de faire du RVSQ un guichet unique.

Il est à noter qu'un dossier d'opportunité devra être réalisé au préalable au dossier d'affaires, pour le volet 2, attendu pour mi-juillet 2019.

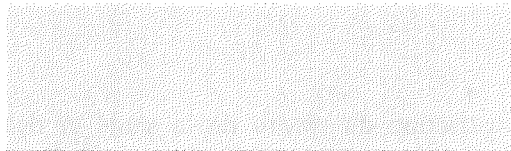
Vous trouverez, en pièce jointe, une copie du mandat signé. Un financement maximal de l'ordre de 3 M\$ pour le volet 1 et de 2,5 M\$ pour le volet 2, basé sur l'estimation des coûts de la partie B au point 13 du mandat joint, vous sera accordé dans le cadre de ce mandat et sera pris à même le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux. Tout ajustement à ces montants devra faire l'objet d'une préautorisation par le MSSS.

... 2

Pour toute question concernant ce dossier, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Dave Roussy, directeur général adjoint de la planification, de la coordination et de la sécurité à la Direction générale des technologies de l'information du MSSS, par courriel à l'adresse [dave.roussy@msss.gouv.qc.ca](mailto:dave.roussy@msss.gouv.qc.ca), ou par téléphone au numéro 418 529-4898, poste 202.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre associé,



Luc Bouchard

p.j. : 1

c.c. M. Yvan Gendron, MSSS

N/Réf. : 19-DI-00260

Référence H17 : 19-DI-00260

A. Description du mandat	
Nom descriptif du mandat :	RVSQ (améliorations et mécanismes pour guichet unique)
Nom de l'organisme mandataire :	Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
Nom du répondant pour le SMA :	M. Dave Roussy
Date de soumission :	2019-05-31
1. Contexte	<p>Le Rendez-vous santé Québec (RVSQ), est la plateforme de prise de rendez-vous provinciale mise en place par le gouvernement du Québec pour permettre au citoyen, utilisateur de services du secteur sociosanitaire, de prendre un rendez-vous avec son médecin de famille ou le cas échéant avec tout autre médecin de famille disponible dans la région sélectionnée.</p> <p>Divers enjeux empêchent actuellement l'utilisation optimale de RVSQ et son adhésion à grande échelle, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la concurrence avec d'autres plateformes privées de prise de rendez-vous parallèles, ci-après autres plateformes, offrant davantage de fonctionnalités;</li> <li>• le besoin d'ajouter certaines nouvelles fonctionnalités ou de bonifier celles existantes pour mieux répondre à la pratique médicale des médecins et tout autre intervenant autorisé;</li> <li>• la nécessité de développer des capacités techniques et organisationnelles pour travailler avec l'ensemble des autres plateformes et systèmes existants afin de mieux desservir le citoyen.</li> </ul> <p>Le mandat de ce projet hautement prioritaire se veut une réponse directe et adaptée aux enjeux susmentionnés et doit faire l'objet d'une prise en charge de bout en bout par la RAMQ couvrant aussi bien les volets de technologies de l'information (TI) que les relations avec les fournisseurs des autres solutions.</p>
2. Portée et objectif(s) du mandat	<p>À terme, ce mandat vise globalement à assurer l'adhésion et l'utilisation optimale de RVSQ par les intervenants et les citoyens comme guichet unique s'intégrant avec les autres plateformes existantes.</p> <p>Le présent mandat couvre 2 volets spécifiques :</p> <p>Volet 1 : analyser et mettre en place les principaux changements pouvant avoir un impact rapide sur l'utilisation et l'adhésion des intervenants à RVSQ. La mise en place doit se réaliser suivant une stratégie progressive et priorisée en fonction des besoins du ministère ainsi que ceux des parties prenantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Prioriser la liste des changements et mettre en œuvre à très court terme ceux pouvant respecter un calendrier agressif soutenant une échéance ne dépassant pas l'automne 2019.</li> <li>b) Identifier les principaux changements nécessitant une collaboration des fournisseurs de systèmes privés, notamment ceux des dossiers médicaux électroniques (DME) et rendre disponible les spécifications nécessaires afin d'assurer une prise en charge efficace par lesdits fournisseurs.</li> <li>c) Faire le suivi contractuel et technologique avec les fournisseurs de DME, sous la coordination à haut niveau du Bureau de certification et d'homologation, afin de s'assurer de la mise en place des adaptations nécessaires.</li> <li>d) Mettre en place les autres changements suivant un calendrier approuvé par les parties prenantes.</li> <li>e) Assurer un soutien terrain en accompagnant le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP)) dans le cadre de la stratégie visant le déploiement accéléré de RVSQ.</li> </ol>


	<p>Volet 2 : analyser et mettre en place des mécanismes permettant une cohabitation optimale avec les autres plateformes privées et RVSQ comme guichet unique.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Rédiger un dossier d'affaires analysant les impacts de l'ajout de tels mécanismes, décrivant l'architecture globale de haut niveau de la solution proposée et évaluant les coûts, les efforts ainsi que les échéances nécessaires à la mise en œuvre.</li> <li>Élaborer un plan détaillé de mise en œuvre après l'acceptation du dossier d'affaires par les autorités ministérielles.</li> <li>Faire le suivi contractuel et technologique avec les fournisseurs des autres plateformes, sous la coordination à haut niveau du Bureau de certification et d'homologation, afin de s'assurer de la mise en place des adaptations nécessaires.</li> <li>Effectuer la mise en œuvre de la solution suivant le plan approuvé conjointement par les parties prenantes.</li> </ol> <p>Les activités de coordination intégrée entre les 2 volets (axe TI) font aussi l'objet du présent mandat afin de livrer une solution fonctionnelle et complètement armée. Pour ce faire, la RAMQ doit s'assurer, tout au long du mandat, de la collaboration des acteurs concernés afin de soutenir le succès et l'adhésion à RVSQ. Lorsqu'il y aura des enjeux ou bloquants, ceux-ci seront donc soulevés rapidement auprès du directeur de projet du MSSS pour décision.</p> <p>De plus, et de façon parallèle aux volets 1 et 2, la contribution de la RAMQ est demandée pour soutenir l'équipe d'accompagnement au déploiement de RVSQ qui est sous la responsabilité du MSSS. Ainsi, la RAMQ aura accès aux informations directement afin de mieux comprendre les difficultés du milieu et, ultimement, avoir une vision plus complète permettant de déterminer des solutions le cas échéant.</p>
<p>3. Envergure estimée</p>	<p>L'envergure du projet tient compte de l'ensemble des activités allant de l'analyse à la mise en œuvre, excluant les efforts de développement nécessaires aux fournisseurs des autres solutions.</p> <p>Volet 1 : (4 000 j-p)</p> <p>Les efforts finaux pour la réalisation et la mise en place des principaux changements restent à être précisés lors de la priorisation et de l'évaluation des demandes.</p> <p>Volet 2 : (3 500 j-p)</p> <p>Les efforts couvrent les activités pour la mise en place du mécanisme de cohabitation avec les autres plateformes privées et RVSQ.</p> <p>L'ensemble des efforts pour les activités de coordination et pour la contribution de la RAMQ à l'équipe d'accompagnement sont inclus dans les volets 1 et 2.</p> <p>Toutefois, considérant le nombre élevé d'inconnus et la flexibilité d'adaptation que le MSSS veut se donner, l'estimé pourra être ajusté en fonction des résultats des premières phases d'analyses.</p>
<p>4. Estimation des coûts (\$), source de financement et propriétaire</p>	<p>Les premières évaluations des coûts de réalisation du projet, excluant les coûts d'adaptation des autres plateformes ainsi que des dossiers médicaux électroniques, sont estimées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>volet 1 : environ trois millions de dollars (3 M\$) avec possibilité d'être ajustés en fonction d'éventuels changements dans l'envergure du projet, à la suite de rencontres de priorisation des demandes et de leur analyse;</li> <li>volet 2 : environ deux millions cinq cent mille dollars (2,5 M\$) avec possibilité d'être ajustés en fonction d'éventuels changements dans l'envergure du projet, à la suite du dépôt et à l'approbation du dossier d'affaires. De plus, des coûts d'infrastructures soutenant cette solution sont à préciser lors de l'élaboration du dossier d'affaires.</li> </ul> <p>Le financement du projet se fera à partir de l'enveloppe budgétaire du Fond des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux.</p>

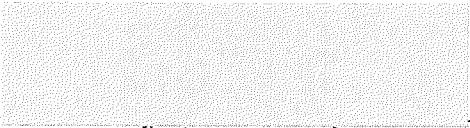
<p>5. Contributeurs et participation attendue</p>	<p>La réalisation de ce mandat nécessite, sous la coordination de la RAMQ, la collaboration de divers intervenants à différents niveaux. De ces acteurs, il y a lieu de mentionner notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le groupe de médecins représentant les intervenants autorisés visant à permettre une meilleure compréhension de l'expérience terrain en lien avec RVSQ;</li> <li>• la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) et la DGAUMIP du MSSS, qui sont chargées notamment de la coordination, la collecte et le suivi des besoins;</li> <li>• les fournisseurs privés qui seront appelés à collaborer, notamment ceux des DME et des autres plateformes.</li> </ul>
<p>6. Risques et enjeux</p>	<p>Les principaux risques et enjeux connus en lien avec ce projet touchent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le manque d'adhésion des médecins et de soutien à l'adhésion par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec;</li> <li>• la disponibilité des ressources humaines, tant du côté de la RAMQ que du côté du MSSS, pour réaliser le projet dans les échéances fixées;</li> <li>• le manque de collaboration des fournisseurs de DME ou des fournisseurs des autres plateformes pour prioriser et réaliser les travaux d'adaptation de leur solution;</li> <li>• la campagne de dénigrement visant à décourager l'utilisation et l'adoption de RVSQ comme guichet unique de prise de rendez-vous;</li> <li>• le non-respect des échéances fixées;</li> <li>• le nombre élevé potentiel de demandes d'amélioration pouvant être trop spécifiques ou personnalisées engendrant des efforts supplémentaires.</li> </ul>
<p>7. Bénéfices attendus</p>	<p>En lien avec ce mandat, les principaux bénéfices attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élimination de la majorité des irritants actuels de RVSQ en vue d'arriver à une meilleure utilisation et une adhésion plus large;</li> <li>• la mise en place d'un guichet unique de prise de rendez-vous via RVSQ qui cohabite de façon optimale avec les autres plateformes et systèmes privés en vue d'offrir une plus grande disponibilité de plages de rendez-vous au citoyen;</li> <li>• la possibilité d'obtenir l'ensemble des données permettant le suivi d'indicateur d'accès aux services de première ligne.</li> </ul>
<p>8. Activités et livrables attendus</p>	<p>Les activités et livrables attendus dans le cadre de ce mandat devront permettre la vérification de l'atteinte des différents objectifs spécifiques susmentionnés dans les échéances convenues. En d'autres termes, le MSSS s'attend à ce que la RAMQ s'engage à déposer les livrables suivants, dans des échéances qui seront convenues à la section « Évaluation du mandataire ».</p> <p>Volet 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des changements priorisés pour l'amélioration du système actuel et un plan détaillé et complet de mise en œuvre.</li> <li>2. Documents de spécifications nécessaires pour les changements priorisés qui nécessiteront la collaboration des fournisseurs de DME.</li> <li>3. Mise en place des changements tant par la RAMQ que par les fournisseurs de DME suivant les échéances convenues.</li> </ol> <p>Volet 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dossier d'affaires.</li> <li>2. Plan détaillé de mise en œuvre.</li> <li>3. Mise en place du mécanisme de cohabitation et arrimage complet avec les autres plateformes.</li> <li>4. Documents de spécifications des échanges entre le RVSQ et les autres plateformes.</li> <li>5. Stratégie et plan de gestion du changement.</li> </ol>

9. Suivi et reddition de compte	<p>Le MSSS fera conjointement avec la RAMQ un suivi régulier aux deux semaines via le comité de gestion RVSQ et la reddition compte se fera mensuellement suivant le processus habituel soutenu par un M050 rédigé et transmis par la RAMQ.</p> <p>Volet 2 : les différents biens livrables et activités devront être approuvés, notamment par les autorités du MSSS au fur et à mesure que le projet avance. Une étape subséquente ne pourra pas être commencée avant l'approbation du bien livrable ou de l'activité antérieure par le comité de gestion RVSQ.</p>
---------------------------------	--



B. Réponse - Évaluation du mandataire	
Nom du répondant du mandataire :	Simon Canuel
Nom du gestionnaire mandataire :	Philippe Matteau
Date de réponse :	30 mai 2019
10. Compréhension du mandat	<p>Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec la RAMQ, a identifié divers enjeux qui empêchent actuellement l'utilisation optimale de RVSQ et son adhésion à grande échelle.</p> <p>La RAMQ est appelée à collaborer à ce mandat qui vise globalement à assurer l'adhésion et l'utilisation optimale de RVSQ par les intervenants comme guichet unique s'intégrant avec les autres plateformes existantes. Deux volets spécifiques doivent être réalisés par la RAMQ :</p> <p><b>Volet 1</b> Analyser et mettre en place les principaux changements pouvant avoir un impact rapide sur l'utilisation et l'adhésion des intervenants à RVSQ.</p> <p><b>Volet 2</b> Produire un dossier d'affaires et mettre en place un mécanisme de cohabitation optimale avec les autres plateformes privées et RVSQ dans le but d'offrir un guichet d'entrée unique de prise de rendez-vous aux citoyens.</p>
11. Échéancier proposé	<p><b>Volet 1</b> L'échéancier restera à préciser en fonction de la portée. Toutefois, la cible principale est de livrer le plus de changements possible à l'automne 2019. Par la suite, les éléments restants seront livrés à intervalle régulier en fonction de leur priorisation jusqu'au 31 mars 2021</p> <p><b>Volet 2</b> L'échéancier dépendra de la portée et de l'architecture choisie. Toutefois, le mandat pourra se découper en plusieurs phases afin de livrer des éléments de valeurs tout au long du mandat. La date de fin envisagée actuellement est au 31 mars 2021 mais sera précisée lors de l'élaboration du plan de mise en œuvre.</p>
12. Ressources proposées	La RAMQ pourra répondre avec l'aide de plusieurs équipes œuvrant dans ses différents secteurs, appuyé par des ressources externes, afin d'augmenter la vélocité du mandat.
13. Estimation des coûts (\$)	<p>Les premières évaluations des coûts de réalisation du projet, excluant les coûts d'adaptation des autres plateformes ainsi que des dossiers médicaux électroniques, sont estimées à :</p> <p><b>Volet 1</b> : environ trois millions de dollars (3 M\$) avec possibilité d'être ajustés en fonction d'éventuels changements dans l'envergure du projet, suite aux rencontres de priorisation des demandes et de leur analyse.</p> <p><b>Volet 2</b> : environ deux millions cinq cent mille dollars (2,5 M\$) avec possibilité d'être ajustés en fonction d'éventuels changements dans l'envergure du projet, suite au dépôt et à l'approbation du dossier d'affaires. En plus des coûts associés aux efforts de réalisation, des coûts d'infrastructures pour cette solution seront précisés lors de l'élaboration du dossier.</p>
14. Organisation de projet	La structure de projet sera intégrée à la gouvernance de suivi de RVSQ, sous la section « Amélioration du produit ».

15. Signatures	<p>Pour le mandataire, réponse proposée par :</p> <p>Nom : <u>Philippe Matteau</u> date : <u>30 mai 2011</u></p> <p>Fonction :</p> <p>Signature </p>
----------------	---

C. Acceptation par le SMA		√
Réponse :	Accepté tel que proposé :	✓
	Accepté avec modification suivante :	
	Refusé :	
Nom du signataire en lettres moulées :	Luc BOUCHARD	
Signature :		
Date :	/ 2019_10/11 (aaaa / mm / jj)	
Prochaine étape :		

Québec, le 18 juin 2018

Monsieur Richard Audet  
Ministère de la santé et des services sociaux  
Sous-ministre associé  
Direction générale des technologies de l'information  
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est  
Québec (Québec) G1M 3X7

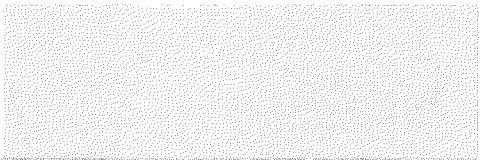
OBJET : Confirmation des coûts finaux du projet Gestion de prise de rendez-vous avec un médecin de famille

Monsieur le sous-ministre associé,

Le 8 décembre 2016, monsieur Michel A. Bureau, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a autorisé à la Régie de l'assurance maladie du Québec, la réalisation du projet Gestion de prise de rendez-vous avec un médecin de famille. Un montant de 6 709 360\$ a été alloué par le MSSS via le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS) à ce projet visant la mise en place d'une solution de prise de rendez-vous avec un médecin de famille.

Le projet se terminera le 1<sup>er</sup> juillet 2018 à un coût totalisant 5 533 930\$, libérant 1 175 430\$ des coûts réservés pour cette réalisation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Gaël Ségal  
Vice-président aux technologies de l'information

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 16 juillet 2018

Monsieur Gaël Ségal  
Vice-président aux technologies de l'information  
Régie de l'assurance maladie du Québec  
1125, rue Grande-Allée Ouest  
Québec (Québec) G1S 1E7

Monsieur le Vice-Président,

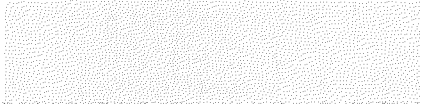
Par la présente, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confie officiellement à la Régie de l'assurance maladie du Québec le mandat relatif à l'élaboration d'un dossier d'affaires pour l'utilisation de Rendez-vous santé Québec par les infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne et les résidents en médecine de famille.

Les activités et livrables attendus sont détaillés dans le mandat ci-joint, signé par les parties. Un montant maximal de 100 000 \$ sera accordé dans le cadre de ce mandat via le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux. Ce coût est inclus dans le financement total de ce projet au montant de 1 175 430 \$.

Pour toute question concernant ce dossier, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Dave Roussy, directeur général adjoint de la planification, de la coordination et de la sécurité à la Direction générale des technologies de l'information du MSSS, par courriel à l'adresse [dave.roussy@msss.gouv.qc.ca](mailto:dave.roussy@msss.gouv.qc.ca), ou par téléphone au numéro 418 266-8493.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre associé,

  
Richard Audet

p: j- (1)

c. c. M. Dave Roussy, ministère de la Santé et des Services sociaux


N/Réf. : 18-DI-00381

Référence H17 : 18-DI-00381

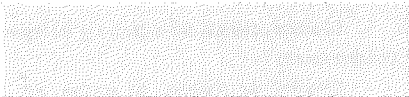
A. Description du mandat	
Nom descriptif du mandat :	Utilisation de Rendez-vous santé Québec (RVSQ) par les infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPS-SPL) et les résidents en médecine de famille
Nom de l'organisme mandataire :	Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
Nom du répondant pour le SMA :	Dave Roussy
Date de soumission :	2018-06-28
Date cible pour première évaluation :	2018-07-30

1. Contexte	<p>En vertu de l'article 50 de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec (chapitre R-5), tel que modifié par la Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, la RAMQ a mis en place un système visant à permettre à toute personne assurée de prendre rendez-vous avec un <u>médecin omnipraticien</u>. Aucun autre professionnel de la santé ne peut donc se rendre disponible via ce système.</p> <p>Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) promeut le déploiement des IPS-SPL dans les milieux de première ligne, notamment dans les groupes de médecine de famille (GMF). Il est prévu que soient déployées 2000 IPS-SPL d'ici 2024-2025. De même, les GMF universitaires (GMF-U) accueillent chaque année de nombreux résidents à qui il est demandé d'apprendre la pratique médicale de première ligne. L'accessibilité de ces deux types de professionnels de la santé se doit donc d'être cohérente avec celle des médecins omnipraticiens avec lesquels ils pratiquent quotidiennement.</p> <p>Or, en vertu de l'article 2 de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec (chapitre R-5), tel que modifié par l'article 90 de la Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux (2017, chapitre 21) et sanctionnée le 26 octobre 2017, il est prévu que la RAMQ peut, <u>à la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux</u> (ministre), permettre l'utilisation du système pour la prise de rendez-vous avec un professionnel de la santé et des services sociaux exerçant sa profession au sein d'un groupe de médecine de famille et appartenant à une <u>catégorie de professionnels identifiée par le ministre</u>.</p>									
2. Portée et objectif(s) du mandat	Il importe donc de demander à la RAMQ de permettre l'utilisation de RVSQ aux IPS-SPL et aux résidents en médecine de famille. Pour ce faire un dossier d'affaires devra être produit par la RAMQ. Suite à l'autorisation du dossier d'affaires, les adaptations à la solution existantes devront être réalisées. Le déploiement dans la province devrait se faire avant la fin 2018.									
3. Envergure estimée	Le projet de développement de RVSQ à la RAMQ se terminera le 30 juin 2018 et le budget initial était de 6,7 M \$. Toutefois, l'ajout des fonctionnalités requises pour que les IPS-SPL et les résidents en médecine de famille puissent se rendre accessibles par RVSQ change significativement la portée initiale du projet. Il importe de déterminer les coûts supplémentaires ainsi que la date prévue de la livraison de ces fonctionnalités.									
4. Estimation des coûts (\$), source de financement et propriétaire	<p>Le dossier d'affaires est évalué à 100 k \$.</p> <p>À titre informel suite à des ateliers tenus avec le MSSS et la RAMQ ont permis d'estimer les travaux d'adaptations à la solution existante à 996 052 \$. Ces estimations de coûts seront confirmées par le dossier d'affaires.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Efforts (j/p)</th> <th>Coûts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Modifications aux Systèmes corporatifs de la RAMQ (indication de la prise en charge des patients par des IPS ou des résidents)</td> <td>1 246</td> <td>603 157 \$</td> </tr> <tr> <td>Modifications à RVSQ (prise en compte des IPS et les résidents, flexibilité des différentes cascades en fonction de ces</td> <td>550</td> <td>262 975 \$</td> </tr> </tbody> </table>		Efforts (j/p)	Coûts	Modifications aux Systèmes corporatifs de la RAMQ (indication de la prise en charge des patients par des IPS ou des résidents)	1 246	603 157 \$	Modifications à RVSQ (prise en compte des IPS et les résidents, flexibilité des différentes cascades en fonction de ces	550	262 975 \$
	Efforts (j/p)	Coûts								
Modifications aux Systèmes corporatifs de la RAMQ (indication de la prise en charge des patients par des IPS ou des résidents)	1 246	603 157 \$								
Modifications à RVSQ (prise en compte des IPS et les résidents, flexibilité des différentes cascades en fonction de ces	550	262 975 \$								

	nouveaux professionnels)		
	Contingence (15 %)	269	129 920 k \$
	Grand total	2 065	996 052 \$
	Le financement nécessaire au développement de ces fonctionnalités sera confirmé après l'approbation du dossier d'affaires. Le MSSS est propriétaire du système.		
5. Contributeurs et participation attendue	La Direction générale adjointe des services de proximité, des urgences et du préhospitalier a tenu plusieurs ateliers, en collaboration avec la RAMQ. Ils ont permis de définir les modifications fonctionnelles qui devront être développées par celle-ci pour que ces deux nouveaux types de professionnels puissent utiliser RVSQ.		
6. Risques et enjeux	Le système RVSQ est déjà en déploiement partout au Québec depuis le 23 novembre 2017.		
7. Bénéfices attendus	Avec l'accord de l'ensemble des parties prenantes, confirmer à la RAMQ la disponibilité du financement nécessaire à la réalisation du dossier d'affaires pour que les IPS-SPL et les résidents en médecine de famille puissent se rendre accessibles par RVSQ.		
8. Activités et livrables attendus	Suite à la production du dossier d'affaires, le MSSS confirmera la nécessité des sommes requises pour l'ajout à RVSQ des fonctionnalités nécessaires pour que les IPS-SPL et les résidents en médecine de famille puissent se rendre accessibles par RVSQ.  La Direction générale des finances, des infrastructures et du budget sera en mesure de confirmer le financement requis.		
9. Suivi et reddition de compte	La structure de gouverne est déjà en place pour le RVSQ. Le suivi de la réalisation de ce projet de développement se fera par l'intermédiaire du processus d'État de santé des projets prévu au Plan de gestion des ressources informationnelles. Tout changement majeur (augmentation de plus de 10 %) au regard des coûts ou de l'échéancier, ou encore tout changement significatif à la portée du projet, le cas échéant, devra faire l'objet d'une autorisation de la part du MSSS.		

B. Réponse - Évaluation du mandataire	
Nom du répondant du mandataire :	Simon Canuel
Nom du gestionnaire mandataire :	Marie-Pierre Legault
Date de réponse :	2018-05-24
10. Compréhension du mandat	Produire un dossier d'affaires pour ajouter les IPS-SPL et les résidents en médecine de famille à RVSQ.
11. Échéancier proposé	Le dossier d'affaires sera livré le 8 juin 2018.
12. Ressources proposées	<p>Porteur du mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction générale des ententes et du règlement.</li> </ul> <p>Collaborateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction du pilotage, du soutien aux opérations et des mandats horizontaux;</li> <li>- Direction adjointe des projets d'envergure et des systèmes de soutien à la mission;</li> <li>- Direction de l'analyse et de la gestion de l'information;</li> <li>- Direction des services juridiques;</li> <li>- Direction de communications et du Web;</li> <li>- Direction des services à la clientèle professionnelle;</li> <li>- Direction de la gestion contractuelle, immobilière et des ressources matérielles;</li> <li>- Direction du soutien aux opérations;</li> <li>- Direction du Bureau du président-directeur général et de l'amélioration continue.</li> </ul>
13. Estimation des coûts	Les travaux de production du dossier d'affaires sont évalués à 100 k \$.
14. Organisation de projet	L'organisation du projet est décrite en détail dans le manuel d'organisation du projet (en cours de validation).
15. Signatures	<p>Pour le mandataire, réponse proposée par :</p> <p>Nom : <u>Marie-Pierre Legault</u> date : <u>28 juin 2018</u></p> <p>Fonction : <u>Directrice générale</u></p> <p>Signature : </p>



C. Acceptation par le SMA		✓
Réponse :	Accepté tel que proposé :	✓
	Accepté avec modification suivante :	
	Refusé :	
Nom du signataire en lettre moulées :	RICHARD AUDET	
Signature :		
Date :	2018/09/13 (aaaa / mm / jj)	
Prochaine étape :		